

Parcours touristique n°7 de Boissy-Saint-Léger à Sucy-en-Brie

Distance : 11,9 km

Point de départ et d'arrivée : RER Boissy-Saint-Léger

Accessibilité : Arrêt Boissy-Saint-Léger (RER A)

Durée du parcours (sans activité) : 2h30 à pied

Activités proposées : Poney Club de Sucy
Fort de Sucy
Château de Sucy
Vignes de Sucy
Orangerie de Sucy-en-Brie

Descriptif de l'itinéraire :

A

La balade débute à la station du **RER de Boissy-Saint-Léger**. Orientez-vous à la sortie sur votre gauche, **Boulevard de la gare**. Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement. Traversez l'**Avenue du Général Leclerc** et prenez la direction du centre-ville de Boissy-Saint-Léger en remontant la **Rue de Paris** sur 400 mètres. Tournez à gauche au **Rue de l'Eglise** et parcourez 150 mètres jusqu'à l'**Eglise Saint-Léger**. Bâtie au 16^{ème} siècle sur les fondations d'un clocher datant du 13^{ème} siècle, l'édifice est agrandi de 1863 à 1866. Face à elle, abritant la Direction interrégionales des Douanes, une belle demeure maçonnée de brique rouge et en pierre de taille se distingue.

B

Continuez tout droit sur la **Rue Lacarrière** sur 150 mètres, puis une fois passé le virage, au niveau d'un passage piéton, empruntez sur votre gauche, un petit sentier nommé **Allée du Piple**. Permettant d'apprécier un cadre champêtre arboré, le chemin aboutit au bout de 300 mètres au niveau des grilles du **Château du Piple**. Construit au 19^{ème} siècle, ce domaine situé au cœur d'un environnement boisé a appartenu à Charles Louis Schulmeister, espion de Napoléon Bonaparte. Les façades, les toitures, les grands et les petits salons du rez-de-chaussée, tout comme l'orangerie, sont classés aux Monuments Historiques. Propriété privée, seuls les communs du château sont perceptibles depuis l'entrée.

C

Remontez l'**Allée de la Pompadour** sur 500 mètres. Au croisement avec la **Rue de Sucy**, poursuivez à gauche, puis traversez avant le rond-point au passage piéton. Au fond du parking, dans un mur en pierre de taille, passez le portail en fer pour entrer au cœur de la **Forêt régionale de Grosbois**, partie intégrante du **Massif de l'Arc Boisé**, vaste ensemble forestier de 3 000 hectares, étendu sur trois départements. Après la grille, engagez-vous sur votre gauche et empruntez le chemin de l'**Allée Wagram** sur 600 mètres. A la deuxième intersection, tournez à gauche au niveau de l'**Allée Elisabeth**, axe goudronné sur 650 mètres.

A la lisière de la forêt, passez devant les Maisons Forestières du Chevreuil et des Bruyères. A la sortie du parking, face au centre aéré, rejoignez la **Rue de Marolles** en passant sous les lignes à haute tension et tournez à droite. Au bout de la rue à 150 mètres, après la barrière forestière, tournez à gauche sur l'**Allée Royale**, en plein cœur de la Forêt Domaniale de Notre Dame, propriété de la cathédrale Notre-Dame de Paris au Moyen-Âge. Après avoir parcouru 400 mètres, au deuxième croisement desservant cinq autres chemins, empruntez le **Chemin du Vieux Colombier**, seconde allée sur votre droite. Après 350 mètres, prenez le deuxième chemin à gauche en sortant de la forêt, l'**Allée du Grippet**. A 150 mètres au bout de la rue, au croisement avec l'**Allée des Blancs**, tournez à gauche en empruntant le chemin forestier longeant l'arrière des pavillons. A proximité, outre des cours individuels ou collectifs, le **Poney Club de Sucy** propose des balades en forêt à certaines périodes, notamment pour les plus jeunes.

D Après environ 500 mètres, tournez sur le deuxième chemin à droite menant à la **Rue de Brie**. A 500 mètres, au bout de cette rue, au niveau du croisement avec **la Rue Dauphine**, traversez en face pour pénétrer dans le **Parc Municipal des Sports de Sucy-en-Brie**. Ce parc de 41 hectares, propice à une halte potentielle, dispose par ailleurs de différents terrains de sports et de plaines de jeux. Parcourez 200 mètres jusqu'aux terrains de tennis situés sur votre gauche, puis tournez à droite juste avant l'abris-auvent et franchissez le petit pont en bois enjambant l'étendue d'eau. Prenez le chemin sur votre gauche permettant de suivre les rives de l'étang sur 150 mètres. Franchissez de nouveau un pont sur votre gauche et suivez tout droit le sentier principal traversant sur 400 mètres une partie boisée du parc. Au bout, avant l'aire de jeux pour enfants, rejoignez la sortie située au bout sur votre droite.

E A la sortie, engagez-vous pendant 250 mètres sur la rue de l'**Allée du Parc** jusqu'au rond-point de l'Europe, et prenez la **Route de la Queue-en-Brie** sur votre droite en direction de Noiseau. Au prochain rond-point, à la pharmacie, tournez à gauche sur l'**Avenue Charles de Gaulle**, en longeant notamment le **Parc de la Garennière**. A 450 mètres, traversez l'avenue au passage piéton au niveau de l'abribus de l'arrêt Sucy-en-Brie/Lys d'or, puis empruntez l'allée piétonne à hauteur du n°13 de l'avenue. 200 mètres après, le chemin débouche sur l'**Allée du Général-Séré-de-Rivière** avec le **Fort de Sucy** sur votre droite. Edifié entre 1879 et 1881, cet édifice défensif semi-enterré avait pour but de protéger la ville de Paris après le siège de la capitale en 1870. Malgré les deux guerres mondiales, le monument a échappé aux bombardements même s'il a joué un rôle logistique important, et fait partie d'un des derniers exemples en pierre de taille de l'architecture militaire de la fin du 19^{ème} siècle. Des visites en uniforme, commentées et gratuites, sont régulièrement proposées.

F A la sortie du fort, tournez à gauche dans l'**Allée des Douves** jusqu'au rond-point. Traversez au passage piéton de la **Rue de la Procession** et engagez-vous dans le sentier du **Parc Ludovic Halévy**. A 150 mètres sur votre droite, la **Maison Blanche** se distingue au travers des frondaisons. Datant de 1911 et ayant appartenu à la famille Halévy, cette habitation conserve à l'intérieur tout le charme de son époque, et dispose dans sa bibliothèque, d'un fonds d'ouvrages historiques. Elle se visite uniquement lors des Journées européennes du patrimoine. Restez sur le sentier dans le parc et poursuivez tout droit en traversant le petit parking. Au bout, enchaînez sur le trottoir de la **Rue Ludovic Halévy**, en laissant sur votre droite l'arrière de la Mairie, revêtue de brique.

G En longeant le mur de l'ancien **Château de la Haute Maison**, découvrez à travers la grille l'arrière de ce bâtiment datant du 16^{ème} et 18^{ème} siècle. Marqué par l'un de ses illustres propriétaires, Ludovic Halévy, librettiste de Carmen et des opérettes d'Offenbach, il accueille aujourd'hui la salle des mariages et certains services municipaux. Continuez jusqu'au croisement avec l'**Avenue Winston Churchill** et tournez à droite. Face à vous, observez la perspective sur le **Château de Sucy**. Classé au titre des monuments historiques, ce bâtiment

d'architecture classique, édifié au 17^{ème} siècle par François Le Vau, abrite actuellement le conservatoire de musique. La ville de Sucy-en-Brie propose des visites guidées gratuites chaque mois. Récemment restauré, le parvis est agrémenté d'un jardin à la française comprenant une fontaine centrale et une porte monumentale. A proximité, **l'orangerie** est un lieu d'expositions et de concerts.

H

Traversez l'**Avenue Winston Churchill** aux feux tricolores, afin de rejoindre sur votre gauche la **Rue du Temple**, située à l'angle du fleuriste. Au bout de la rue, tournez à gauche **Place Nationale**, puis **Rue du Moutier**. Au cœur du centre historique de Sucy-en-Brie, poursuivez jusqu'à la **Place de l'Eglise** dont le parvis est agrémenté de carrés de châtaigner d'inspiration « jardin de curé ». Découvrez l'**Eglise Saint-Martin**, édifiée au 12 et 13^{èmes} siècles, dont le chœur, le transept et le clocher sont inscrits au titre des Monuments Historiques. Au fond de la place, à gauche du centre paroissial, entrez dans la **Cour de la Recette**, puis poursuivez par le chemin piétonnier descendant légèrement jusqu'à la **Rue des Remparts**.

I

Orientez-vous sur votre droite jusqu'au n°12 et rentrer sous le porche de la demeure. **Le Sentier des Clos** vous mène au niveau des **Vignes de Sucy**. Replanté à partir de 1985 sur 2000 m², ce vignoble rappelle que la ville en était recouverte à une époque. Plus d'un millier de pieds de divers cépages rapportent jusqu'à 1500 litres de vin blanc certaines années. La visite est possible à certaines périodes et lors de certains événements. Continuez en descendant sur le **Sentier des Clos** afin de rejoindre à proximité le **Jardin des senteurs**. Comprenant de nombreuses plantes aromatiques, arbres fruitiers et ruchers, le site se visite en fonction d'horaires d'ouverture précises.

J

Sortez à l'autre bout du jardin par l'**Allée du Grand Clos**. Orientez-vous vers la gauche, puis à 20 mètres au croisement, face au n°10, tournez à droite, puis de nouveau à droite juste avant le n°31 pour empruntez le **Sentier du Bas Boulard**. Après 30 mètres, engagez-vous à gauche pour rejoindre un peu plus bas l'**Allée de Marigny**. Descendez les quelques marches de l'escalier au niveau du mur et rejoignez au bout la **Rue de Brévannes**. Tournez à gauche et descendez sur 500 mètres jusqu'au rond-point, puis continuez tout droit sur 1km, en direction de Boissy-Saint-Léger, en longeant en partie le **Bois du Piple**. Au rond-point, traversez le passage piéton au niveau de la **Rue des Sablons**, et dirigez-vous tout droit en direction de Limeil-Brévannes, en passant notamment au-dessus du pont franchissant la N19. Au carrefour à feux, traversez à gauche au niveau du passage piéton de l'**Allée des FFI** en remontant l'**Avenue du Général Leclerc**. Traversez à droite au prochain carrefour à feux pour gagner par le **Boulevard de la Gare** le point d'arrivée : la station de **RER Boissy-Saint-Léger**.

Le saviez-vous ?

Depuis 1886, quatre générations d'horticulteurs se sont succédé à la Maison **Vacherot & Lecoufle**, spécialiste de renommée internationale dans la culture de nombreuses variétés d'orchidées. Ce savoir-faire d'exception a largement contribué à faire de **Boissy-Saint-Léger** la capitale de cette fleur fascinante.

29 Rue de Valenton à Boissy-Saint-Léger

Pour plus d'informations :

Poney Club de Sucy : www.poneyclubsucy.fr/

Fort de Sucy : www.exploreparis.com/fr/1110-fort-de-sucy.html

Château de Sucy : www.ville-sucy.fr/annuaire-des-equipements/chateau-de-sucy

Vignes de Sucy : www.confrie-sucy.fr/

Orangerie : www.ville-sucy.fr/annuaire-des-equipements/orangerie-lieu-dart-contemporain

Carte du parcours

